

## **Les conséquences du classement en réserve naturelle pour la Plaine des Maures**

L'existence d'une protection réglementaire stricte n'implique aucunement d'interdire les activités humaines dans la réserve naturelle, mais de définir les règles selon lesquelles elles pourront s'exercer sans nuire au maintien des populations d'espèces animales et végétales et de leurs habitats dans un état de conservation favorable. Le projet de réserve naturelle, loin de bloquer les activités humaines, permettra leur maintien, leur développement et leur évolution vers des pratiques durables et respectueuses du patrimoine naturel. La réserve sera d'autant plus créatrice d'activités qu'elle permettra de diffuser une image de qualité du territoire, par la promotion de sa richesse naturelle et de son paysage unique en France. La valorisation touristique et ludique du territoire sera facilitée et orientée vers une découverte respectueuse du patrimoine naturel et des activités traditionnelles. La vente des produits de terroir pourra également être favorisée par la communication autour de la réserve. Enfin, la création de la réserve contribuera à la renommée touristique de l'arrière-pays varois.

Quelques exemples...

des moyens de gestion et de surveillance locaux

Le gestionnaire doit mettre en place une gestion concertée du site, en association avec les acteurs locaux, afin de préserver le patrimoine naturel présent. Les acteurs locaux sont même parfois les principaux gestionnaires des réserves naturelles, comme c'est le cas dans la Crau où la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône est co-gestionnaire de la réserve naturelle avec le CEEP.

La création de la réserve sur la Plaine des Maures permettra d'apporter les moyens matériels et humains nécessaires à la surveillance du site tout au long de l'année, afin de limiter certaines pratiques, comme le dépôt sauvage de déchets ou le hors-piste en véhicules motorisés. La surveillance permettra de favoriser le respect des milieux naturels et des activités traditionnelles, et de limiter le risque incendie tout en contribuant à améliorer l'accueil du public.

un soutien à des pratiques vertueuses,

L'activité agricole est la principale activité économique du site. Elle participe à son identité et à la qualité de ses paysages. L'accompagnement de cette activité est essentiel, notamment dans une période de déprise agricole et de crise viticole.

La création d'une réserve permet la mise en place d'un gestionnaire qui pourra soutenir les démarches des agriculteurs, notamment dans le cadre d'une agriculture raisonnée au sens large (soutien au pastoralisme extensif et aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, aide au montage de dossier, mise en cohérence des différentes pratiques...).

une limitation des projets et de l'urbanisation,

La création de la réserve naturelle permettra de limiter les projets de développement et d'aménagement contradictoires avec l'objectif de préservation du patrimoine naturel. Cet effet contribuera à réduire la pression foncière existant sur la Plaine.

Afin de préserver l'aspect de la réserve naturelle, les travaux et constructions seront très encadrés, tout en laissant la possibilité de réaliser les travaux essentiels à la collectivité : DFCI, assainissement, entretien des réseaux et infrastructures...